

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE / INDUSTRIE. FOCUS SUR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES SUR LA CÔTE D'AZUR.

## CARROS ET AROMAGRASSE : DEUX ZONES INDUSTRIELLES EN POINTE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Dans la plaine du Var, la zone industrielle de Carros montre l'exemple.

Pierre Béhar

En fin d'année dernière, des délégations du projet européen MER (Marketing and govERning innovative industrial areas) que pilote la CCI Nice Côte d'Azur sont venues sur la Côte d'Azur en quête d'exemples de zone industrielle en pointe dans la gestion durable et le marketing vert. Dans les Alpes-Maritimes, ce sont alors la zone industrielle de Carros-Le Broc et Aromagrasse qui leur ont été présentés.

**La zone industrielle de Carros Le Broc sur les trois piliers de la RSE.** Carros est particulièrement exemplaire pour les services innovants que le Club des entreprises a mis en place sur la zone, notamment en matière d'accessibilité et de mobilité, ainsi que pour le travail collaboratif qu'il a engagé avec l'autorité locale pour porter ses projets de développement durable. "Toute la stratégie du Club des Entreprises de Carros a été basée sur les trois piliers de la RSE (Responsabilité sociale des entreprises)", explique Christophe Bourgue, le président du club : jouer sur les dynamiques économiques, sociales et environnementales. D'où trois grandes familles d'actions. La première regroupe la stratégie de développement et d'aménagement économique, la gestion économe du foncier et l'intégration du parc d'activités à l'environnement existant. La seconde vise les déplacements et la gestion des déchets. A travers le PDIE (Plan de déplacements inter-entre-

prises), nous avons voulu aller plus loin que ce qui se fait habituellement en incluant les clients, les fournisseurs, en créant une cartographie des déplacements avec les lignes de bus, les emplacements pour les véhicules électriques, etc.

Seconde famille : le volet sociétal. "Il regroupe les partenariats avec les acteurs du territoire et les services. Exemples : favoriser la création d'une crèche inter-entreprise, sécuriser la zone par la vidéo-surveillance, animations autour de l'emploi." explique Christophe Bourgue. Troisième famille : la gestion des déchets et de l'énergie. "Pour éviter que les déchets industriels recyclables de la zone ne partent dans le tout-venant, nous avons organisé à travers Carros Indus'tri, 14 flux différents. Un projet est en cours d'autre part pour la création d'un réseau de chaleur permettant non seulement de chauffer des entreprises adhérentes mais également, en été, d'assurer la climatisation par échange thermique. Nous disposons de plus du démonstrateur Nice Grid qui nous permet de pérenniser la démarche menée avec les industriels pour mutualiser l'énergie". Autant d'actions qui ont valu à la ZI de Carros Le Broc d'être lauréate 2013 des Trophées RSE Parcs d'Activités.

**Aromagrasse : le cluster parfums et arômes** Aromagrasse, sur les 6 hectares de l'ancienne friche industrielle de Symrise que la communauté d'agglomération du pays de

Grasse (CAPG) a racheté en 2008, est jugé quant à lui remarquable pour son approche marketing et son positionnement sectoriel, ainsi que pour son intégration urbaine et le travail d'anticipation de son développement. "Le site de Symrise a été racheté par la collectivité pour répondre à une demande forte de la filière arôme et parfum qui manque de foncier", note Richard Rios, directeur du développement économique du CAPG. Après la phase d'acquisition, les premières arrivées ont eu lieu il y a un an avec comme objectif à terme la création de 250 emplois."

L'opération Aromagrasse est originale pour plusieurs raisons. La première, tient dans une collectivité qui reprend son rôle d'aménageur. La seconde, c'est la notion de cluster qui sous-tend l'opération avec le regroupement d'entreprises complémentaires. Exemple avec les cinq premières implantations : les sociétés Cevindra (pharmacie), Bougie et Senteur, Selectarômes, Laboratoire d'Estaiing (cosmétiques) ou encore Le SIS, groupe spécialisé dans la dépollution et la remise en état. Troisième originalité : des aménagements respectueux de l'environnement. Quatrième point : le parc d'activité s'inscrit dans une continuité d'accompagnement d'entreprises avec la pépinière Innovagrasse, l'hôtel d'entreprises qui sera construit sur le site à l'horizon 2016 et les espaces de stockage. Le tout pour un vrai pari sur l'avenir. ■